



Livret de Formation

Moniteur Environnement Subaquatique



FSGT

14 / 16 Rue Scandicci

93508 Pantin Cedex

01 49 42 23 19 info@plongee.fsgt.org

www.plongee.fsgt.org

INTRODUCTION

Ce document formalise la formation du **Moniteur en Environnement Subaquatique** proposée par la **Commission Environnement Subaquatique** au sein de la **FSGT : Fédération Sportive et Gymnique du Travail**.

Ces formations ont comme objectifs d'une part de faire "découvrir et connaître le milieu" et d'autre part de "sensibiliser les plongeurs au respect de l'environnement subaquatique".

Le descriptif des formations servant de référentiel pour chaque apprentissage du cursus est disponible sur le site de la CFA plongée (**Commission Fédérale d'Activité**) : <http://www.plongee.fsgt.org> .

La **FSGT**, au travers de sa Commission Fédérale d'Activité "plongée", s'associe à l'action de l'association **Longitude 181 Nature** pour diffuser et faire connaître auprès de ses licenciés la **Charte internationale du plongeur responsable**, disponible sur le site : [http:// www.longitude181.org](http://www.longitude181.org).



Environnement Subaquatique FSGT

« **Pour une meilleure connaissance du milieu subaquatique et une attitude de plongeur responsable** »

Ouvert à tous sans pré requis de niveau, des formations de « découverte, connaissance du milieu et sensibilisation à l'environnement subaquatique » sont organisées chaque année par différents comités départementaux de la FSGT (liste disponible auprès de la Commission Environnement Subaquatique).

Pour les titulaires, au minimum, du brevet de Plongeur Autonome Niveau II (P2), et sous conditions aux titulaires du brevet de Plongeur Niveau I (P1), le premier cycle de formation peut être validé par le brevet de **Plongeur Environnement Subaquatique** (PES) : Ce brevet sanctionne la formation de base.

A la suite d'une période de perfectionnement, après le PES, il est possible d'obtenir le brevet de **Formateur Environnement Subaquatique** (FES).

Ce brevet permet d'animer des stages et de former des Plongeurs Environnement Subaquatique.

Pour les titulaires du FES et du brevet d'Encadrant Niveau II (E2), une période de perfectionnement complémentaire permet de préparer le brevet de **Moniteur Environnement Subaquatique** (MES).

Ce brevet permet d'animer des stages départementaux, régionaux ou nationaux et d'organiser les formations en Environnement Subaquatique au sein de la FSGT.

MONITEUR ENVIRONNEMENT SUBAQUATIQUE

I – DÉFINITION DU NIVEAU

- Organisation des présentations théoriques d'environnement subaquatique, au niveau d'un club ou d'un comité départemental.
- Apprentissage de l'organisation pratique et théorique de stages d'environnement subaquatique à l'échelon départemental ou national.
- Perfectionnement de l'enseignement de la discipline jusqu'aux niveaux FES et MES.
- Réalisation d'une étude personnelle sur la faune ou la flore subaquatique favorablement annotée par le responsable du stage ou par un scientifique ayant l'agrément.

II – PRÉ-REQUIS À LA FORMATION

- Etre licencié à la FSGT depuis deux ans minimum.
- Présenter un certificat médical de non contre indication à la plongée de moins d'un an.
- Etre titulaire du brevet d'encadrant niveau II (E2) FSGT ou équivalent.
- Etre titulaire du brevet de Formateur Environnement Subaquatique de la FSGT ou d'un diplôme admis en équivalence (par exemple : IFBS ou Formateur biologie 1^{er} degré de la FFESM).
- Etre présenté conjointement par le président du club d'appartenance et d'un moniteur d'environnement subaquatique de la FSGT.
- Présenter une attestation d'encadrement de stage PES ou FES.

III – ORGANISATION DE LA FORMATION

L'évaluation du candidat est organisée au niveau national sous la responsabilité d'un moniteur de plongée de niveau III (E3) minimum, qui fait office de Président de jury, et d'un Moniteur Environnement Subaquatique de la FSGT ou d'un diplôme admis en équivalence (par exemple : MF1 Biologie ou au minimum Formateur biologie 2^{ème} degré de la F.F.E.S.S.M. licencié à la FSGT).

IV – CONDITIONS DE VALIDATION

- Evaluation des connaissances jugées suffisantes pour former des cadres Environnement.
- Avoir participé activement, en tant que formateur, a plusieurs stages d'environnement subaquatique de la FSGT.
- Présenter une attestation favorablement annotée par un Moniteur Environnement Subaquatique.
- Avoir organisé et supervisé un stage départemental ou national d'Environnement Subaquatique de la FSGT
- Avoir coordonné la rédaction et organisé la publication d'un rapport de stage, favorablement annoté par un Moniteur Environnement Subaquatique où tout support de nature à sensibiliser les plongeurs à l'Environnement.
- L'évaluation doit se réaliser dans une période n'excédant pas 18 mois.

V - DÉLIVRANCE DU BREVET

Le brevet est décerné par la structure organisatrice du stage, sous la responsabilité conjointe du Président du jury et au minimum d'un Moniteur en Environnement Subaquatique FSGT ayant validé le stage final d'application pratique en milieu naturel.

VI - PRÉOGRATIVES

- Formation de plongeurs Environnement Subaquatique FSGT de tous niveaux.
- Encadrement de stages départementaux ou nationaux d'Environnement Subaquatique.
- Participation au jury d'examen PES, et validation des attestations de réussite.
- Validation de l'attestation d'encadrement de stage d'Environnement Subaquatique.

VII - EQUIVALENCES

Pour obtenir le brevet de Moniteur en Environnement Subaquatique FSGT par équivalence, il faut :

- Etre titulaire d'un diplôme admis en équivalence (par exemple : Moniteur Fédéral de Biologie Subaquatique ou au minimum Formateur biologie 2^{ème} degré de la FFESSM).
- Etre licencié dans un club FSGT depuis 2 ans (minimum).
- Etre présenté par le président du club FSGT d'appartenance et par 2 moniteurs techniques (E3 ou E4) ou d'Environnement Subaquatique FSGT.

Le dossier de demande d'équivalence est transmis complet à la Commission Environnement Subaquatique de la FSGT, qui l'étudiera et donnera un avis (favorable ou non) à cette demande.

UNITE DE COMPETENCE THEORIQUE

En salle

- 1 - A organisé, supervisé et animé, dans le cadre fédéral, des présentations théoriques des différents embranchements du règne animal et végétal composant le monde sous marin.
- 2 - A réalisé, et présenté, une étude personnelle sur la faune ou la flore subaquatique favorablement annotée par le responsable du stage ou par une scientifique ayant l'agrément.
- 3 - A formé des formateurs en environnement subaquatique pour sensibiliser les plongeurs à la protection de la vie marine sous toutes ses formes (espèces protégées, espèces fragiles, pollutions, etc ...).
- 4 - Diffuse, respecte et fait respecter, la « **Charte internationale du plongeur responsable** » de l'association « **Longitude 181 Nature** ».

Date et lieu :

Tampon et signature :

Nom et prénom du stagiaire :

UNITE DE COMPETENCE PRATIQUE

- 1 - A organisé et supervisé, en tant que moniteur, un stage d'application pratique en milieu naturel (lac, rivière, mer, océan ...).
- 2 - A orienté pédagogiquement l'action d'identification par des stagiaires FES au profit de stagiaires PES, des espèces rencontrées lors des différentes plongées organisées pendant ce stage, à l'aide de photographies, livres, topo guides, ou tout autre support.
- 3 - A veillé à la sensibilisation des plongeurs, par les formateurs du stage, à l'observation de l'environnement et à sa préservation, dans le respect de la « **Charte internationale du plongeur responsable** » de l'association « **Longitude 181** ».

Date et lieu :

Tampon et signature :

Nom et prénom du stagiaire :

**Attestation d'encadrement
de stage
d'Environnement Subaquatique**

Nom et prénom :

Date et lieu de naissance :

N° de licence FSGT :

N° de formateur (FES) :

Le président du jury et le responsable ES du stage certifient que le candidat, nommé ci-dessus, a activement participé, en tant que formateur d'environnement subaquatique (FES), à l'encadrement d'un stage d'environnement subaquatique organisé par la FSGT.

Date du stage : Lieu :

Avis : très favorable favorable réservé

Noms, signatures et tampons des responsables du stage ES :



Attestation de réussite



MONITEUR ENVIRONNEMENT SUBAQUATIQUE

La demande de carte brevet en Environnement Subaquatique correspondante, pourra être effectuée par le responsable du stage, directement sur le site de la CFA plongée <http://www.plongee.fsgt.org>.

Nom et prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

.....

N° de tél. et courriel (Email) :

N° de licence FSGT :

Nom du club (+ comité) :

Le candidat a satisfait aux épreuves nécessaires à l'obtention du brevet de MONITEUR ENVIRONNEMENT SUBAQUATIQUE (MES).

Le Président du jury et le responsable MES du stage certifient avoir vérifié la conformité des pré-requis et des conditions de validation comme précisé ci-dessus.

Date : Lieu :

Noms, signatures et tampons des responsables du stage ES :